

Conseil d'établissement 22-23

Par la présente, vous êtes convoqués à la réunion du conseil d'établissement de l'École du Marais qui aura lieu le mercredi **26 avril à 18h30**, à la salle du personnel.

Présences : Jérôme Lussier, Valérie Legault, Amina Henni Adda, Julie Hudon, Alessandra Rossier Ricci, Pierre Jefferson, Marie-Claude Doyen, Caroline Charest Patrick St-Pierre,

Absences : Habibatou Coulibaly, , Nadine Bertrand

Invités

Numéro de résolution	<u>Ordre du jour</u>	temps	intention
<p>CÉ026.22-23-37</p> <p>CÉ026.22-23-38</p>	<p>1. Préliminaires :</p> <p>1.1 Mot de bienvenue, présences et ouverture de la séance</p> <p>1.2 Vérification du Quorum @ 18h35</p> <p>1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour. Proposé par madame Marie-Claude et secondé par madame Valérie.</p> <p>1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre . Modifications envoyées par courriel au Président. Proposé par madame Valérie et secondé par monsieur Pierre.</p> <p>1.5 Suivis du procès-verbal 7 décembre. Selon monsieur Carrière, il n'y a pas de suivi.</p> <p>1.6 Période d'intervention du public : Certains parents sont venus nous parler du plan d'action et d'immobilisation. Contrat est venu à échéance le 31 mars 2023. Les négociations sont formellement entamées. Les professeurs exerceront des moyens de pression. Tout le respect des enfants, sept points sont revendiqués :</p> <p>1-Meilleure reconnaissance de l'apport des enseignants. 2-Meilleure conciliation vie professionnelle et vie personnelle (congés) 3-Meilleures conditions des aménagements/compositions des classes 4-Allègement de la charge de travail pour prévenir l'épuisement professionnel 5-Révision de certaines dispositions pour les griefs et l'arbitrage 6-Amélioration du statut précaire des enseignants. 7-Amélioration des conditions de travail physiques (santé et sécurité au travail)</p> <p>S'il y a lieu, les professeurs aimeraient qu'un point à l'ordre du jour soit ajouté à la prochaine rencontre du CÉ.</p>	<p>2 min.</p> <p>1 min.</p> <p>2 min.</p> <p>2min.</p> <p>3 min</p> <p>5 min.</p>	<p>Adoption</p> <p>Adoption</p> <p>Information</p>
<p>CÉ026.22-23-39</p> <p>CÉ026.22-23-40</p> <p>CÉ026.22-23-41</p> <p>CÉ026.22-23-42</p>	<p>2. Dossiers :</p> <p>2.1 Sorties scolaires. Présenté par monsieur Carrière. Compte tenu de la grève des transporteurs, les prix risquent de changer et l'école couvrira les frais excédentaires du projet « école inspirante » qui couvre environ \$20 par enfants pour des activités, l'achat de matériel et des sorties en plein-air. Proposé d'approuver les sorties en bloc par Nicole et secondé par Pierre.</p> <p>2.2 Choix des sous-traitants 22-23 (photos, traiteurs, agendas). Présenté par monsieur Carrière. Photomania est le seul fournisseur local d'offrir le service aux écoles (donc pas de tableau</p>	<p>5 min.</p> <p>5 min.</p>	<p>Adoption</p> <p>Adoption</p>

	<p>comparatif). Trois fournisseurs pour le traiteur de l'école (tableau comparatif fourni). Proposé de choisir Lindocile par madame Julie et secondé par Jérôme. Trois fournisseurs pour l'agenda (tableau comparatif fourni). L'agenda est un moyen de communication professeur-parent et contient plusieurs références utiles. Il faut considérer que plusieurs parents n'ont pas de communication numérique à la maison. Proposé de choisir Agenda Laurentien par madame Caroline et secondé par monsieur Jérôme.</p>		
	<p><i>2.3 Entrée progressive présco septembre 2023 (modalités)</i> Grand changement pour le préscolaire (transition importante pour les enfants). La direction demande au CÉ d'ouvrir le service de garde pendant 4 jours (sans frais pour les parents) pour les enfants qui ne pourront pas retourner à la maison lors de l'entrée progressive. Proposé par Jérôme et secondé par Pierre.</p>	<p>5 min</p>	<p><i>Approbation</i></p>
	<p><i>2.4 Frais exigés aux parents (dîneurs).</i> Une augmentation environ de \$10 par rapport à 2022-23. Les frais ci-dessous seront demandé pour 2023-24. 5 jours : 316,80 \$ 4 jours : 253,44 \$ 3 jours : 190,08\$ 2 jours : 126,72\$ Sporadique pour dîneur stable : 3,75 \$/jour</p>	<p>2 min.</p>	<p><i>Information</i></p>
	<p><i>2.5 Liste d'effets scolaires et matériel didactiques 23-24.</i> Un livre additionnel en anglais sera ajouté pour tous les niveaux cette année comparativement à l'année passée. Proposé par Caroline et secondé par Nicole.</p>	<p>3 min</p>	<p><i>Adoption</i></p>
	<p><i>2.6 Soirée reconnaissance et Mérite scolaire ADEOQ</i> a) Association des directeurs d'école nomme un élève par école par année pour son implication à la vie scolaire (Maude, 6^e année). b) Prix de reconnaissance pour bénévolat (parent de l'OPP) le 11 mai.</p>	<p>2 min.</p>	<p><i>Information</i></p>
	<p><i>2.7 Suivi CÉ novembre</i> En novembre 2022, il y a eu plusieurs absences des membres du CÉ en raison de maladie et techniquement le quorum n'était pas.</p>	<p>4 min</p>	<p><i>Approbation</i></p>
	<p>Majorité des membres incluant les membres non-votants et la moitié doit être des parents. La direction demande de réapprouver la répartition du budget de pizza. Proposé par Pierre et secondé par Jérôme. Les membres sont invités à contacter la direction à l'avance s'ils prévoient être absents.</p>	<p>2 min</p>	<p><i>Approbation</i></p>
	<p><i>2.8 Grille-matière 2023-2024</i> La musique n'est pas offerte à l'École du Marais (était offert dans le passé mais il y avait un problème pour trouver professeur qualifié). Les cours d'arts plastiques sont offerts par les titulaires. Un professeur spécialisé donne les cours de danse (local disponible). Un membre du CÉ suggère de sonder les parents pour connaître leurs opinions sur le choix des cours d'arts. Par exemple, des cours de musique pourraient être donnés même sans local dédié. Dans ce cas-là, le professeur de musique doit transporter les instruments d'un local à l'autre ce qui n'est pas l'idéal. L'éveil musical est important pour les jeunes enfants, surtout ceux provenant de milieux défavorisés. La direction se dit ouverte à regarder des opportunités.</p>		<p><i>Approbation</i></p>

	<p>Les compétences « autres » sont évaluées à des moments différents sous forme de commentaires au bulletin .</p> <p>Proposé par monsieur Jérôme et secondé par madame Caroline.</p> <p>2.9 <i>Retour sur le sondage aux parents pour projet éducatif</i> Il y a eu 100 répondants. On note une amélioration au niveau du sentiment de sécurité. Deux thèmes à améliorer ressortent des résultats :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Communications aux parents pour les élèves en difficulté, mieux faire connaître les services. L'école pourrait revoir le niveau d'information disponible aux parents (e.g. site web).</i> 2) <i>Vie scolaire : peu d'implication des parents aux activités parascolaires à l'exception de l'OPP. L'école a peut-être besoin de mieux cibler ses besoins pour les parents-bénévoles. Les parents ont besoin d'être sollicités à l'avance pour organiser leur travail en conséquence.</i> <p>Un membre du CÉ suggère de présenter des tableaux croisés lors de sondages futurs.</p>	20 min.	<i>Information</i>
	<p>Mot de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscriptions préscolaire (bon déroulement) - Choix d'école (courriel déjà envoyé aux parents pour changer d'école l'an prochain à l'Amérique-Français ou Grand Héron) & surplus à prévoir au niveau du préscolaire, 2^e, 4^e et 5^e années - Le bassin du Grand Héron est plus petit (le CSSPO est responsable de la délimitation des bassins). - Valorisation du comportement positif (VCP). Deux activités en récompense : zumba & train. - Bonne mobilisation du personnel. La direction adore l'équipe. - Une foire aux parents au lieu le 6 mai avec d'autres écoles du Plateau pour les futurs élèves du préscolaire seulement. - Bris dans la clôture dans la cour arrière et elle sera réparée après le dégel du sol. - Une évacuation de toute l'école à cause d'une odeur non-identifiée et les pompiers sont venus. 	5 min.	<i>Information</i>
	<p>4. Mot des représentants</p> <p>4.1 <i>Mot du représentant au comité de parents CSSPO (Mme Habibatou)</i></p> <p>Résumé des deux dernières rencontres du 24 janvier et du</p> <p>4.3 <i>Mot du représentant au comité EHDAA de la CSSPO (Mme Rossi Ricci)</i></p> <p>L'appellation du comité est en discussion pour remplacer le mot « handicapé » pour être plus inclusif (élèves aux besoins particuliers). La « nouvelle » terminologie peut être utilisée sur le site web de l'école.</p> <p>Ils ont eu une présentation sur les plans d'intervention, et la douance.</p> <p>Enjeux pour les élèves avec des besoins particuliers à l'heure du dîner dans les écoles secondaires (service non offert).</p>	5 min.	<i>Information</i>

CÉ026.22-23-43	<p>4.4 <i>Mot du représentant de l'OPP</i></p> <p>Aucune présentation.</p>		<i>Information</i>
	<p>4.5 <i>Mot du personnel enseignant (Madame Caroline)</i></p> <p>Évaluations de fin cycle en cours.</p>	5 min.	<i>Information</i>
	<p>4.6 <i>Mot de la représentante du service de garde (Mme Valérie)</i></p> <p>Préparation pour les services de l'année prochaine. Courriel déjà envoyé aux parents. Main d'œuvre enjouée (belle ambiance de travail). Tout le personnel a à cœur la santé et la sécurité des enfants. Belle équipe !</p> <p>4.6.1 <i>Sorties journées pédagogiques</i></p> <p>Les journées pédagogiques sont offertes à tous (pas seulement les enfants inscrits au service de garde). L'activité le 5 mai sera un groupe d'animation qui viendra au gymnase (camping). L'approbation de l'activité avait préalablement été faite par courriel avec le CÉ. Le service de garde demandera \$30,30 aux parents pour cette activité. Proposé par monsieur Pierre et secondé par monsieur Jérôme.</p>	5 min.	<i>Information</i>
	<p>5. <i>Fonctionnement</i></p> <p>5.1 <i>Budget fonctionnement du CÉ</i></p> <p>Une demande d'accommodement a été soumise de la part d'un membre du CÉ pour l'impression de documents du CÉ. La direction demande l'autorisation d'utiliser le budget du CÉ pour rembourser l'achat d'une cartouche d'encre d'environ \$30.</p> <p>Vote : 3 pour, 4 contre et 1 abstention</p> <p>5.2 <i>Fonds à destinations spéciales (priorités du CÉ)</i> <i>Répartition des prévisions pour l'année 23-24</i></p> <p>La structure de jeux a besoin d'être maintenue et la direction demande de réfléchir à mettre des fonds de côté (priorité 1). Un membre du CÉ demande à la direction de préparer une liste projets et de voir si les élèves pourraient aussi être sondés.</p>	3 min.	<i>Adoption</i>
	<p>5.2 <i>Fonds à destinations spéciales (priorités du CÉ)</i> <i>Répartition des prévisions pour l'année 23-24</i></p> <p>La structure de jeux a besoin d'être maintenue et la direction demande de réfléchir à mettre des fonds de côté (priorité 1). Un membre du CÉ demande à la direction de préparer une liste projets et de voir si les élèves pourraient aussi être sondés.</p>	10 min.	<i>Information</i>
CÉ026.22-23-44	<p>6. <i>Varia</i> <i>Aucun item.</i></p> <p>7. <i>Correspondance</i> <i>Aucun item.</i></p> <p>8. <i>Levée de la séance @ 20h39</i> <i>Proposé par madame Marie-Claude et secondé par monsieur Jérôme .</i></p>	2 min. 1 min. 1 min.	

Patrick St-Pierre, Président